



# Forts et Clairs

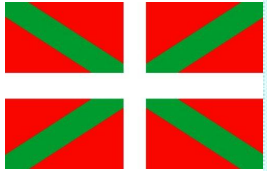


N°25

Bulletin de  
**L'Amicale Nationale des Transmetteurs Parachutistes**

Association type loi de 1901 déclarée à la Sous-préfecture de Bayonne en mai 1980.  
Siège social : Bureau de Garnison - 9, rue des Gouverneurs - 64109 BAYONNE - CEDEX

Avril  
2011



## 21 mai 2011 *Tous à URRUGNE*



### Le mot du Président



Chers amis,

Lorsque vous lirez ce bulletin nous serons à un peu plus d'un mois de notre grand rassemblement annuel ; moment exceptionnel et privilégié où chacun d'entre nous a plaisir à retrouver ses amis éloignés, mais jamais perdus de vue. Cette année nous avons voulu renouer avec le pays Basque, celui du temps passé, au pied la RHUNE où tant d'entre vous ont des souvenirs.

Dans ce numéro 25 de « Forts et Clairs » vous trouverez donc toutes les informations nécessaires pour pouvoir participer à notre assemblée générale et aux festivités qui l'encadrent. Si vous ne pouviez vous joindre à nous ce jour là, merci de penser à renvoyer votre pouvoir, élément essentiel à toute délibération.

Ce bulletin contient aussi une étude, ou plutôt des éléments d'information sur la grande question qui secoue notre monde associatif depuis quelques mois et pour laquelle je vous avais sollicités il y a plusieurs semaines : il s'agit du projet de création d'une grande entité représentative de l'ensemble du monde associatif parachutiste par fusionnement de l'UNP et de la FNAP. Au moment où vous lirez ces mots l'AG de la FNAP se sera tenue et peut être auront nous un embryon de réponse .....

Vous êtes nombreux à nous adresser des nouvelles, c'est là le signe de votre intérêt pour « forts et clairs », continuez à être productifs, vos articles ou sujets de réflexion seront toujours les bienvenus sans oublier la rubrique « carnet » notre rédacteur en chef vous en sera gré. Je n'oublierai pas notre site internet et notre forum qui sont là quotidiennement en relais pour vous tenir informés de l'actualité grâce au dévouement de notre webmaster.

Le bureau qui m'entoure et qui fait un travail remarquable, se tient en permanence à votre disposition pour répondre à vos interrogations ou à vos attentes, n'hésitez donc pas à nous solliciter ! Aidés par un conseil d'administration soucieux du bien commun nous n'avons qu'une ambition servir au mieux notre Amicale.

Ce bulletin paraît alors que nos camarades de la CCTP de Toulouse sont en partance pour une nouvelle mission en Afghanistan, que ceux de la CCT de Pau viennent d'achever la leur et que nos camarades du 6/13 de Dieuze s'apprentent à effectuer leur migration vers notre région, augurant d'un rapprochement bénéfique pour notre amicale. A tous nous souhaitons réussite, courage et satisfaction. Enfin, et parce que c'est la période je souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de Pâques.

R.P.



### Sommaire

- Page 1 : Edito
- Page 2 : Carnet CABAT
- Page 3 - 4 : Nouvelles de la 11°CCTP
- Page 5 : Coup de gueule de l'ancien CEMA - Entraide
- Page 6 à 8 : Convocation AG 2011
- Page 9 : le VAB Venus - Des nouvelles de.....
- Page 10 : Histoire de Bérêts Rouges  
La Cour des Comptes s'attaque aux militaires
- Page 11 : Histoire de « Ballons »
- Page 12 : CR des AG de la FNAP et de l'Entraide Para

**Memo** **L'Amicale sur le Net:** Attention l'adresse de notre site a changé. Voici désormais le lien qui vous permettra d'accéder à l'ANATAP :

<http://www.para-trans.org>

<http://anatap.discutforum.com>

### Correspondance :

**Secrétaire :** Etienne JOUBERT 1, rue Hameau des Cinq Cantons 40390 ST ANDRE DE SEIGNANX etjou40@aol.com

**Trésorier :** Camille JENVRIN 3, place Paul Gadenne 64250 CAMBO LES BAINS camille.jenvrin@cegetel.net

**Email :** **Président :** ROUSTIT pascalroustit@free.fr - **Rédacteur en chef :** PEDEMONTE Jacky : jacky.pedemonte@gmail.com

*Se souvenir de son passé, le porter toujours avec soi, c'est peut-être la condition nécessaire pour conserver, comme on dit, l'intégrité de son moi. (Milan Kundera)*

## Carnet

**Décès :** **Général GOURSOLLE** le 18 août 2010 **Pierre GRAVIL** le 25 décembre 2010 **Louis LAY** le 2 juillet 2010  
*Toutes nos condoléances aux familles.*

### Nouveaux adhérents :

**BAUDIN Jean-Paul** Labourderie 19400 HAUTEFAGE - **BOZEC Martial** 11°CCTP 31131 BALMA CEDEX  
**CLAQUE Jean-Jacques** 84310 MARIERES LES AVIGNON - **CYPRIK Cne** 1°RPIMa BAYONNE  
**GOUDY Loic** 11350 PAZIOLS - **LEDUC Patrick** 44810 LA CHEVALLERAI  
**NIVOL Roger** 31500 TOULOUSE - **OGER Eric** 57340 RACRANGE -  
**PEDELABORDE Wilfried** 35550 CESSON SEVIGNE— **RIBET Daniel** 69580 SATHONAY VILLAGE  
**ROUX Regis** 35800 ST BRIAC SUR MER

*Bienvenue à tous.*

**Démission :** **Richard MERCIER** - **Marcel MEILLANT** - **Toussaint SIMONI**

**Promotion :** Le général **Philippe PONTIES** est inscrit à la liste pour le grade de général de division. Sa prochaine affectation sera le DICoD en qualité d'adjoint de cet organisme.  
**Yves MEAZZA** est promu Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.  
Sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade de Chef de Bataillon :  
les capitaines **BURTIN, CYPRIK** et **BILLARD**  
**Karl BOUCQUAERT** ancien du 61°BTAP, s'est vu décerner la Médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports au titre de la promotion du 1er janvier 2011.

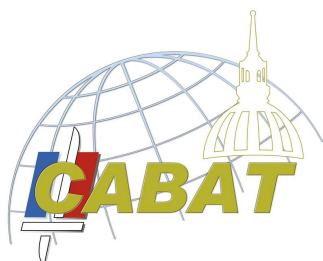
*Toutes nos félicitations.*

**Perdus de vue :** **Jean-Marie GARNON—Michel ROSSI** - **Bruno CHARRIER**

**Où en est l'Amicale ? :** Au 15 mars : **389** adhérents  
En 2010 : **304** cotisants soit un pourcentage de **78,76 %**  
En 2011 : **83** cotisants soit un pourcentage de **21,96 %**

*Ce «carnet » est à votre disposition pour faire partager à tous les évènements heureux ou, hélas, malheureux de votre vie. N'hésitez pas à nous tenir informés.*

Faites parvenir vos infos à : [jacky.pedemonte@gmail.com](mailto:jacky.pedemonte@gmail.com)



## La CABAT ( Cellule d'Aide aux Blessés de l'Armée de Terre)

Dans le compte rendu de l'A.G de l'Entraide, vous découvrirez ce sigle : CABAT qui mérite d'être connu.  
L'exposé du Colonel commandant cette cellule a permis de montrer que nos blessés n'étaient pas abandonnés.

Si vous voulez en savoir plus allez sur le lien suivant :

<http://www.defense.gouv.fr/terre/soldats-et-familles/soutien-des-blesses-et-des-familles-de-nos-disparus/cellule-d-aide-aux-blesses/cellule-d-aide-aux-blesses-de-l-armee-de-terre-cabat>



# 11<sup>ème</sup> CCTP

Entraînement  
spécifique lors  
de l'ENTAP  
GABRIMI II

## MCP AFGHANISTAN, ENJEU MAJEUR

**Dans le cadre de sa projection au sein de la Task Force Lafayette IV stationnée dans la province de KAPISA en avril 2011, la 11<sup>ème</sup> Compagnie de Commandement et Transmissions Parachutiste armera les moyens de communications et d'informations nécessaires à l'état-major de la 11<sup>ème</sup> Brigade Parachutiste.**

«L'homme reste l'instrument premier du combat <sup>(1)</sup>». L'exigence du terrain afghan et l'intensité des combats ont naturellement orienté la **Mise en Condition avant Projection** (MCP) de nos transmetteurs parachutistes vers un aguerrissement physique et moral répondant aux spécificités de la mission. Celle-ci ne fût pas un départ « *ex nihilo* », s'appuyant sur les savoir-faire fondamentaux des parachutistes de la compagnie. Cette préparation a été cadencé en 4 rendez-vous majeurs (camp à CAYLUS, ENTAP sur le plateau de BOUM, Pack vital à BALMA, camp cohésion avec le 28<sup>°</sup>RT) suivant ainsi le parcours normé d'une MCP.

### I. L'INSTRUCTION COLLECTIVE

Dès fin octobre 2010, chaque personnel a reçu une formation «PACK VITAL» concentrée de savoir-faire indispensables avant un départ sur le théâtre afghan. Celle-

ci comporte la découverte de procédures (9-line, close combat air...), des ROE <sup>(2)</sup>, de la culture afghane, et le drill de compétences entretenues depuis la projection de 2008 le contre-IED, le secourisme au combat. La priorité a été donnée à la formation d'équipes VAB. En effet, peu habitué au déploiement d'un PC TAC <sup>(3)</sup> en VAB, les GABRIMIS ont rapidement repris les réflexes du combat motorisé et du travail sous blindage par la multiplication des instructions, des roulages sur route et piste, de jour comme de nuit. C'est à dire, pour un pilote, se déplacer de point d'appui en point d'appui, se poster en défilement d'observation en mesure d'utiliser les armes de bord.



### Parcours normé d'une MCP

Les composantes de base évoluent autour de 4 pôles en corrélation :  
l'instruction collective,  
l'entraînement physique et le tir,  
le drill et la cohésion,  
la préparation technique et matérielle.

Après une heure de vol tactique au coeur des Pyrénées, la compagnie est larguée à partir de deux TRANSALL C-160 sur le plateau du BOUM (1500 m d'altitude). La ré-articulation effectuée aux différents PI, une liaison satellitaire est prise avec la station de recueil de BALMA « 49 paras à terre, 1 blessé, en mesure de commencer la mission ». Dès lors, les sections rejoignent leurs points d'observation respectifs à 20 km et à 1000 m de dénivelé de la ZMT. Entre chien et loup, les sections arrivent sur leurs sites d'observation, la mission commence réellement, les comptes rendus d'observation seront envoyés via TTHF (Terminal Tactique Haute fréquence) ou TTGC (Terminal Tactique et Gestion des Clés) jusqu'au lever du jour.

Dans le cadre de l'Instruction Sur le Tir au Combat (ISTC), les trans-paras s'entraînent intensivement en suivant les différents modules A et B, par une pédagogie dynamique et adaptée. Les séances de tir ont été organisées au plus près de la réalité alliant déplacement et efficacité des tirs, l'emploi de l'armement collectif, de grenades à mains et à fusil.

### III. LE DRILL ET LA COHESION

« La première qualité du soldat est sa patience à supporter les fatigues et les privations, la valeur n'étant que la seconde », dit Napoléon.

En KAPISA, la compagnie sera déployée en 4 sections : le PC mobile et 3 CE (Centre d'Exploitation), situés sur les sites de NIJRAB, TAGAB et TORA sous les ordres du commandant d'unité de la CCTP. Le site de TORA sera armé par des éléments du 28<sup>ème</sup> Régiment de Transmissions d'IS-SOIRE. Afin de renforcer la cohésion et de

fédérer autour de l'esprit GABRIMI, ce camp a permis de découvrir les savoir-faire de chacun et de pouvoir uniformiser les détachements.

### IV. LA PREPARATION TECHNIQUE ET MATERIELLE

Ayant finalisé la partie tactique et afin d'avoir un visuel sur l'ensemble des moyens qui pourraient être déployés sur le théâtre, les GABRIMIS ont été engagés dans des exercices comme FT-SIC 2010 en employant les nouvelles stations satellitaires HD TAC. De plus, afin de répondre aux besoins de la brigade, les personnels s'exercent à déployer le SICF (Système d'Information et de Commandement des Forces), de la téléphonie chiffrée, de la visio téléconférence lors des séminaires tactiques de l'état-major. Dans un contexte très réaliste, ils se sont entraînés à maintenir les liaisons hautes, voisines et basses du commandement, tout en développant des éventuels plans de secours.

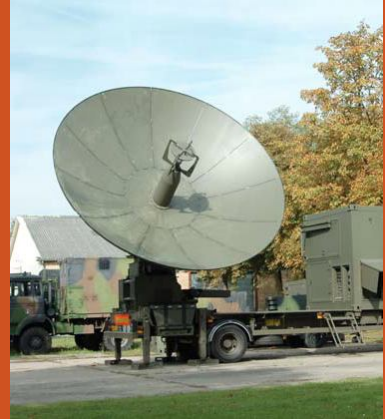
La MCP est à ce jour achevée. Elle aura mis en évidence les savoir-faire et le professionnalisme des GABRIMIS. Elle a renforcé les indispensables liens de la fraternité d'armes qui font de notre métier une passion si exaltante.

**LTN HERMI Schemseddin**  
CDS de la 2<sup>ème</sup> section  
de raccordement

*NDLR : Merci au Ltn HERMI pour cet excellent article*



SEMINAIRE  
TACTIQUE  
AVANT  
PROJECTION



### « STATION HD TACTIQUE »

Syracuse III (système de radiocommunications utilisant un satellite) est le réseau militaire qui relie par satellite les centres de commandement en métropole et les réseaux projetés. Il permet de fournir au Chef d'Etat-Major les télécommunications par satellite nécessaires à la conduite des opérations. Son objectif est de répondre à l'accroissement des besoins de télécommunications militaires par satellites.

Mercredi 9 Mars 2011

**Le Monde**

**Dernière Heure**

**Le courrier du jour**

**Armées**

**Une approche critique**

Dans son dernier rapport, la Cour des comptes vient de formuler une série de critiques vigoureuses de l'institution militaire (service de santé, quart de place SNCF, statut des officiers généraux, etc.). Rien de choquant en soi, si ce n'est que l'ensemble des recommandations de la Cour va dans le sens d'une dégradation des conditions de vie et de travail des militaires, en revenant notamment sur des droits acquis de longue date.

Il ne m'appartient pas de répondre sur le fond et de juger de la suite à donner à ces recommandations, mais, en tant qu'ancien responsable de nos armées, je m'interroge sur les motifs de cette campagne qui vise le seul corps de l'Etat qui ne bénéficie pas d'une protection syndicale.

Je relève que le moment est particulièrement mal choisi, alors que nos armées sont engagées dans une réforme considérable, inenvisageable dans un ministère civil, et dont les effets sont douloureux pour la communauté militaire.

Il y a aussi quelque indécence à menacer de fermer les hôpitaux militaires et, par là même, ruiner la compétence reconnue et cruciale du Service de santé des armées, alors que, chaque semaine, des soldats français meurent ou sont blessés en Afghanistan. Que cherche donc la Cour des comptes ?

**Henri Bentégeat Paris**



## DON à l'ENTRAIDE PARACHUTISTE

Association reconnue d'utilité publique

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Montant du don : ..... Par : Banque postale   
Chèque bancaire   
Virement automatique

Adresser à : ENTRAIDE PARACHUTISTE-Quartier général Niel - BP 13124-31131 BALMA Cedex

CCP : N° 620 726 U Toulouse

Tel & Fax : 05 62 57 34 72 Email : [courrier@entraideparachutiste.fr](mailto:courrier@entraideparachutiste.fr) Site : [entraideparachutiste.fr](http://entraideparachutiste.fr)

*Le reçu fiscal vous sera adressé dès réception du don*

**N'oubliez que le reçu fiscal ne vous est octroyé que pour un don égal ou supérieur à 16€**

## Secours de l'Entraide Para

Vous avez connaissance de la situation précaire ou de la détresse de l'un des nôtres !  
Faites remonter l'information. Signalez le cas au Président ou au secrétaire avec le maximum de renseignements ils se chargeront d'obtenir un secours auprès de l'Entraide Parachutiste.

**Une Amicale, ce n'est pas seulement se retrouver entre « anciens », c'est aussi tendre la main à ceux qui sont dans le besoin !**

### ASSEMBLEE GENERALE 2011 - Convocation

Conformément aux Statuts de l'Amicale Nationale des Transmissions Aéroportées, l'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée le **sa-  
medi 21 mai 2011 à 09 heures à l'office de tourisme d'Urrugne** (A63 sortie 2 St Jean de Luz sud).

#### 1. PROGRAMME

20 mai	19h00		Accueil des amicalistes (Restaurant New délices d'Asie Bayonne)
	20h00		Pot d'accueil et repas en commun
21 mai	09h00	09h30	Accueil à l'office de tourisme d'Urrugne (face à l'église)
	09h30	11h00	Assemblée générale
	11h10	11h30	Cérémonie au monument aux morts
	11h45	12h45	Apéritif d'honneur
	13h00	16h30	Repas – After lunch (Ferme d'Aguerria)

#### JOURNEE DU 21 MAI 2011

##### ASSEMBLEE GENERALE/ORDRE DU JOUR

#### ✦ Mot du Président et orientations.

Assemblée Générale Ordinaire

Rapport moral (Secrétaire), rapport financier et budget prévisionnel 2011-2012 (Trésorier).

Approbation des rapports. Quitus.

Questions diverses

Projet fusion UNP/FNAP

Autres : Merci de bien vouloir communiquer vos questions avant le 30 mars

#### ✦ Conclusion du Président – Clôture

Pendant l'A.G, la visite du château d'URTUBIE sera proposée aux épouses ou compagnes.

#### CEREMONIE AU MONUMENT AUX MORTS

#### REPAS DES AMICALISTES

Le restaurant retenu est la « Ferme d'Aguerria » qui nous propose un menu tout compris pour 27 euros. Le prix total pour l'A.G a été fixé à 30 euros. (Pot d'accueil, apéritif d'honneur, repas) Le champagne sera offert par l'Amicale. Une tombola sera organisée par les bayonnais selon les modalités de l'année dernière.

#### ACCUEIL DU VENDREDI 20 mai 2011

Comme d'habitude, à l'intention des premiers arrivants et de nos amis locaux, une "soirée étape" se tiendra la veille de l'AG. Un accueil et repas se dérouleront au restaurant «**New délices d'Asie**» (05 59 48 38 48) 6, chemin du Hayet (voir **N°5** sur plan). Le prix du repas est fixé à **22 € tout compris** (Cocktail, buffet à volonté, vin, café).

**Les réservations seront closes impérativement le 8 mai**, date où les effectifs seront communiqués aux restaurateurs.

#### RESERVATION DE L'HOTEL

Nous avons sélectionné à votre intention des hôtels pratiques et pas très onéreux..

**N°1** : Formule 1 (la chambre jusqu'à 3 personnes) - Z.A St Frédéric- 05 59 50 17 13 - 35 à 47 euros

**N°2** : Etap Hôtel - 6, Avenue du Grand Basque - 05 59 55 66 79 - 39 à 73 euros

**N°3** : Ière Classe - Z.A St Frédéric, rue Chalibardon- 05 59 55 95 69 – 37 à 85 euros

**N°4** : Hôtel Campanile – Avenue du Grand Basque – 05 59 55 95 95 -

Tous ces hôtels sont situés à proximité de la sortie d'autoroute (A63 sortie 6 Bayonne Nord) et du restaurant « New délices d'Asie » (**N°5**)

**La réservation et le règlement de la ou des nuitées sont à la charge des intéressés.** Il est à noter que si la réservation est faite par Internet, les prix sont moindres ([www.bayonne-tourisme.com](http://www.bayonne-tourisme.com))

## Le 21 mai 2011 à URRUGNE (64)

### Emplacements des Hôtels à Bayonne



### Menu du repas À la « Ferme d'Aguerria »

Papillote de saumon  
Petits légumes  
Agneau de lait  
Pommes rissolées  
Coupe Aguerria

Café et vin compris

Champagne offert par l'Amicale

### Compte rendu financier année 2010

Recettes		Dépenses	
Cotisations	5680,00	Cotisations FNAP	77,00
Don Entraide Para	1353,00	Don Entraide Para	1353,00
Vente boutique	90,00	Gerbes+cadeaux+champ	972,50
Divers	776,00	Bulletin dont Env +Expéd.	1095,52
Intérêt CE	137,45	Secrétariat Env, timbres Div	1626,03
Festivités	5800,00	Festivités	5081,47
Don	69,00	Service bancaire	51,56
		Achat plaques	960,00
		Déplacement C.A.	506,66
<b>TOTAL :</b>	<b>13.895,45</b>		<b>11.723,74</b>
<b>Résultat :</b>	<b>2171,71</b>		
Livret C.E.	390,94		
BNP/livret	10661,07		
BNP compte courant	149,62		
Boutique	3158,66		
Caisse espèces	107,54		
<b>Total :.....</b>	<b>14.467,84</b>		



### Nouveau système de communication en Afghanistan

#### LE VAB « VENUS »



.Donner à un **véhicule militaire** le nom de **VENUS**, c'est à dire celui de la **déesse de l'amour et de la beauté dans la mythologie romaine**, ne va pas forcément de soi. C'est pourtant ce qu'a fait l'armée de Terre pour désigner les véhicules de l'avant-blindé (VAB) équipés d'un nouveau système de communication.

En effet, après avoir reçu les **VAB TOP** (tourelleaux téléopérés), les **Caesar**, les **MRAP Buffalo**, les VBHP (véhicule blindé hautement protégé, autrement dit, l'ARAVIS de Nexter) et autres VBCCI, le contingent français déployé en Afghanistan au sein de la Brigade La Fayette peut désormais compter sur des VAB VENUS, pour Véhicule de commandement Nomade commUniquant par Satellite.

Ces véhicules, arrivés en **Kapisa** le 12 décembre 2010, sont capables de **transmettre des informations par satellite tout étant en mouvement**, ce qui, selon l'Etat-major des armées, « évite les trous de transmission durant le trajet ».

En effet, compte tenu du relief accidenté de la zone où sont déployées les troupes françaises, il arrive que les liaisons tactiques soient rompues entre les patrouilles et l'état-major en raison d'effets de masque électromagnétique, qui empêchent tout autre mode de communication, qu'ils soient HF, UHF ou VHF.

Le système VENUS a été commandé par la **Direction générale de l'armement (DGA)** via la procédure des urgences opérationnelles. Développé par **Thales**, il est basé sur le programme SatMove OTM qui permet de raccorder des véhicules au satellite Syracuse, avec des liaisons sécurisées en bande X (7 à 8 GHz). Il se compose d'une antenne, d'un modem ainsi que d'un **système de transmission**

**Ils sont loin les SCR 300, AN/GRC9 etc.....**

#### Des nouvelles de :

**ADC CLAIN** nous informe qu'il est affecté au siège de l'OTAN à Bruxelles en qualité de sous-officier Trans Chiffre et adjoint du chef de la section soutien. L'ambiance est bonne et même en côtoyant beaucoup de diplomates, l'esprit parachutiste demeure, en n'oubliant pas de fêter St Michel tous les ans.

**DUSSUTOUR Thierry** est parti pour 6 mois à Tampa en Floride et ne sera donc pas avec nous lors de l'AG de Mai 2011

**CHARRIER Alain** n'a pas payé ses cotisations depuis un moment.... Promet de se mettre à jour. Toujours au 53ème RT à Lunéville.

Le **Capitaine BURTIN** est actuellement à l'Ecole de Rennes où il prépare le Diplôme Technique.

Le **Capitaine CYPRIK** termine le diplôme d'état-major à Compiègne et prépare l'Ecole de Guerre.

Le **Capitaine KAUFMANN** ( ex 1°RPIMa) à réussi le concours d'entrée à l'ESG

l'**ADC GUEHENEUC** à réussi le concours de Majors



### Une petite histoire de « Béret Rouge »

Eté 1961, après le « putsch » des généraux à Alger les unités parachutistes ont, soit été dissoutes, soit ont rejoint la France métropolitaine. La 60<sup>ème</sup> Compagnie de Transmissions Aéroportée à laquelle j'appartenais a été dissoute et nous nous sommes retrouvés, un petit groupe de sous-officiers affectés au Centre d'Instruction des Transmissions n°25 à Bayonne. Pour la plupart, nous avons servi durant 7 années en Algérie et nous avons vécu tous ces événements qui avaient fait la une de l'actualité jusqu'au dénouement dramatique d'a-



vril 1961 où nos généraux se sont rebellés pour tenir le serment qu'ils avaient fait de maintenir l'Algérie dans la France.

Nous étions tous marqués par ce drame quand une décision prise par le commandement vint encore rajouter à notre désarroi : il était question d'uniformiser toute l'armée de terre, à savoir, pour la tenue d'été de faire porter à tous un béret dit « Gurkha » qui était affreux, fait dans le même tissu que les pantalons de couleur beige clair, il n'avaient aucune tenue et ceux qui le portait n'étaient vraiment pas fiers de leur uniforme.

Pour nous, paras, fiers de notre béret rouge, il n'était pas question de changer de coiffure. Cependant la rumeur persistait que nous allions devoir nous aligner sur le reste de l'armée de terre, rentrer dans le rang et porter cette infâme coiffure. D'évidence la décision venait de très haut. Il était question de mettre ces paras rebelles au pas.

A la caserne de la Nive où nous étions, les discussions allaient bon train. Deux de nos anciens : l'Adjudant Michel MOUTON et le Sergent-chef CHEVERRY (tous deux décédés) menaient les débats et demandaient à tous de réagir pour marquer notre désapprobation. De quelle façon devons-nous attirer l'attention ? Il fut décidé que nous n'entraînerions pas « la troupe » dans notre démarche mais que nous irions au monument aux Morts de Bayonne pour y déposer nos bérets et nos décorations. Cela provoquerait peut-être une réaction des autres unités TAP (il s'avéra qu'elle fut très mitigée).

Un soir d'août 1961, nous nous retrouvâmes une dizaine seulement devant la stèle. Beaucoup avaient pratiqué l'adage : « Courage fuyons ». Ce que nous ne savions pas, c'est que notre camarade le Sergent-chef CHEVERRY avait informé la presse locale de cette manifestation. Conséquence, à minuit nous fumes tous arrêtés par la prévôté. Mis aux arrêts, nous avons été ensuite mutés dans les « longues capotes » comme on avait coutume de désigner les unités non para. Bien sûr nos carrières s'en trouvèrent quelque peu perturbées mais nous avons fait face....

Louis LIVACHE.

### LA COUR DES COMPTES S'ATTAQUE AUX MILITAIRES

Le Figaro— Cecile Cruzel

**Les militaires ne payent qu'un quart de leur billet de train. Coût pour l'État : près de 200 millions par an. Pour ceux qui n'ont pas de contrainte de mobilité, cet avantage ne se justifie pas, selon la Cour des comptes.**

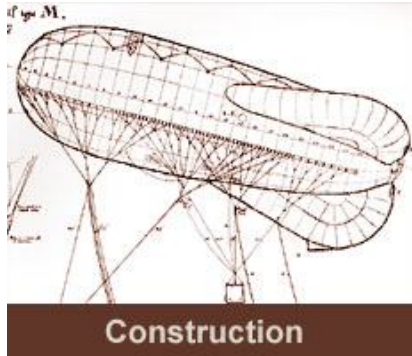
Il y a des avantages acquis qui ont la vie dure. Ainsi, cela fait très exactement 174 ans que les militaires bénéficient d'une réduction sur leurs billets de train. La ristourne, d'abord de 50 %, leur a été accordé en 1837, sous le règne de Louis-Philippe, avant d'être portée à 75 % en 1844. On parle depuis de « quart de place » puisque les militaires ne payent qu'un quart de leur billet de train. Pour le ministère de la Défense, cet avantage est justifié: il compense le fait que les membres de l'Armée sont souvent mutés et habitent parfois loin de leurs familles. Dans son rapport annuel, publié ce jeudi, la Cour des comptes pointe, elle, les abus du système. Premier problème: la dérive des coûts. L'État rembourse à la SNCF le manque à gagner que lui occasionne la réduction de tarif. Le dédommagement est passé de 148 millions d'euros en 2002 à 192,4 millions en 2009, soit une augmentation de 34,5 % en sept ans. Il est vrai que le système, mal contrôlé, est propice aux fraudes. L'armée estime à un

millier par an le nombre de cartes perdues ou volées. Toutefois, dans sa réponse à la Cour, le ministère de la Défense rappelle qu'une nouvelle carte, dotée d'une puce, devrait être mise en service en 2012. De quoi limiter la fraude.

Mais le principal grief de la Cour des comptes est ailleurs: il porte sur le trop grand nombre de bénéficiaires du quart de place. 16 000 militaires sont affectés à des postes particuliers - sapeurs-pompiers de Paris, marins-pompiers de Marseille, autres administrations, voire entreprises privées - et n'ont aucune contrainte de mobilité. Pourquoi bénéficient-ils de la réduction? La Cour ajoute que même parmi les militaires travaillant au ministère de la Défense ou à la gendarmerie, certains n'ont, dans les faits, pas d'obligation de mobilité. Les magistrats de la rue Cambon pointent un cas particulièrement révélateur (même s'il ne coûte que 3,1 millions à l'État): celui des 5625 «généralistes de la deuxième section» qui bénéficient eux aussi du quart de place. Il s'agit d'officiers qui ont pris leur retraite mais qui restent à la disposition de l'armée et perçoivent une solde. La Cour note que près de 63 % d'entre eux ont dépassé l'âge de 70 ans, avec une «probabilité quasiment nulle» d'être rappelés en activité et de devoir se déplacer pour cette raison. A l'autre bout de l'échelle, les 38 généraux de deuxième section de moins de 55 ans exercent certainement un autre métier, estime la Cour. Il n'y a donc aucune raison que l'État subventionne leurs trajets en train... Enfin, en cas de trajets personnels, le quart de place devrait être considéré comme un avantage en nature imposable. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Bref, le quart de place a besoin d'être revu en profondeur selon la Cour.

**NDLR : Il est bien évident qu'il est plus facile de s'attaquer aux militaires qu'aux agents retraités de l'EDF qui ne paient que 10% de l'électricité consommée et Dieu sait s'ils en abusent, aux cheminots de la SNCF qui ne paient pas le train, aux retraités d'Air France qui ont des vols gratuits etc...etc.... Oui mais voilà ! Eux ils ont les organismes que vous connaissez tous pour les défendre.**

### BALLONS D'OBSERVATION Guerre 14 - 18



« Les ballons d'observation, sentinelles immobiles en plein ciel et rivés à leur chaîne, le câble d'acier les reliant à leur treuil de départ, étaient sans conteste les parents pauvres de la cinquième arme. L'injustice fut d'autant plus grande que les services qu'ils rendirent furent d'une valeur inestimable et que l'héroïsme des aéroliers allait de pair avec la bravoure des aviateurs. » (J. Mortane – Sentinelles de l'air)

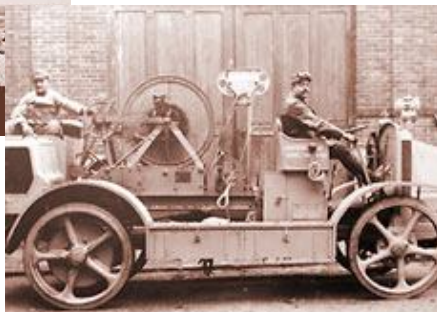
L'aérostation a apporté une contribution essentielle à la réussite des opérations militaires. A priori, on pourrait penser que l'avion, en raison de la mobilité de l'engin et de sa possibilité de survoler les objectifs, offrait des conditions d'observation encore meilleures.

Or, c'est l'immobilité, d'ailleurs relative, du ballon captif qui constituait son principal atout, en apportant :

- la continuité de l'observation,
- la transmission immédiate et directe des renseignements au moyen de sa communication téléphonique avec le sol.



Missions



Equipements

### 2011—Les plus grands ballons captifs jamais utilisés par l'Armée Américaine, dans les opérations militaires en Afghanistan



Aujourd'hui, en IRAK et en AFGHANISTAN, les troupes américaines utilisent les aérostats pour leur protection dans un programme appelé Rapid Aerostat Initial Development (RAID). Ainsi, depuis le début de son utilisation en Afghanistan en 2003 plus de 300 mâts et plus de 60 dirigeables souples sont en service en tant qu'élément de surveillance de jour et de nuit.

La compagnie Raytheon, leader dans le développement des technologies de défense, est le principal fournisseur pour ce programme qui utilise un aérostat TCOM de 17 mètres (35 pieds) qui vole à 300 m d'altitude pour faire de la surveillance avec une sonde infrarouge électro-optique avec un poids total de 90 kg

Les mâts font de 27 à 33 mètres.

Une fois relié au « Army Battle Command Systems » (ABCS), le système peut montrer une image opérationnelle complète et la vidéo en streaming émet sur l'Intranet militaire. Un tel service permet des décisions rapides sur le secteur opérationnel. La vidéo en streaming est automatiquement compressée pour s'adapter à la capacité des liaisons de chaque utilisateur. Les différents systèmes peuvent partager l'information et les images les uns avec les autres.

Juillet 2009 : le Canada a investi \$23 millions dans l'achat de tours et d'aérostats, le tout équipé de caméras et de radars. Ceux-ci seront employés en Afghanistan pour la défense de la base et la surveillance. Les Canadiens ont noté le succès des forces Américaines grâce aux renseignements collectés et au système de sécurité de la base.



Ces mardi 29 et mercredi 30 mars 2011 j'ai eu l'honneur de vous représenter aux AG de la FNAP et de l'Entraide Para à PAMIERS ; j'étais accompagné de nos amis PERROLLAZ et PEDEMONTE (uniquement entraide).

Accueil remarquable du 1°RCP ; Ambiance très conviviale, où chacun revoit avec plaisir des têtes plus ou moins oubliées mais avec les tempes de plus en plus grisonnantes.

### **ENTRAIDE PARA :**

Après l'exposé du CDC du 1°RCP sur la future projection de son régiment en AFGHANISTAN, nous avons eu le plaisir de découvrir la CABAT (Cellule d'Aides aux Blessés de l'Armée de Terre), présentation remarquable faite par son chef, animé d'une passion sans limite, il nous a pleinement rassurés sur la prise en charge accordée aux blessés et leur suivi ainsi que celui des familles. La CABAT est un outil remarquable qui s'est donné les moyens de son action. L'exécution de l'ordre du jour traditionnel se terminait par le rapport moral du président qui adressait en final ses remerciements à tous les donateurs dont les principaux (65%) sont les unités d'active.

*Pour info les dons des membres de l'ANATAP se montent cette année à 2710€*

### **FNAP :**

La FNAP (fédération nationale des amicales parachutistes) compte 39 associations adhérentes, 22 étaient représentées. L'adhésion d'une nouvelle association (Les vieilles suspentes altiligeriennes) a été acceptée ce qui porte le total à 40.

Traditionnel ordre du jour, avec les différents rapports.

Rapport moral : le président retrace les différentes interventions faites par la FNAP au cours de l'année. (Soutiens faits pour telle ou telle action)

Rapport financier présentant un compte positif d'environ 23000€  
Renouvellement d'une partie du CA.

Présentation de l'ONAC : office national aux anciens combattants (remplace les sections départementale AC)

Venait ensuite le débat sur les attentes et l'utilité du site internet de la FNAP. Bien entendu la question de la représentativité unique du monde parachutiste fut abordée ; Comme je vous l'annonçais dans ma correspondance du 20 février 2011, lors de la dernière assemblée générale de la FNAP (2010), a été abordée la question de la possibilité d'un rapprochement de la FNAP et de l'UNP en une seule entité. Cette question a été posée après une période de tension entre les deux associations et également au sein de la FNAP, tension qui a mis à mal l'unité du monde associatif parachutiste. Certaines associations semblaient le souhaiter. D'autres se sont montrées plus réticentes. Depuis quelques associations se sont prononcées, sur la direction générale à suivre. après de nombreuses interventions il a été convenu qu'un groupe de travail constitué de membres représentatifs des associations, allait « plancher » sur l'élaboration d'un projet d'union qui serait présenté à l'ensemble des membres avant fin septembre 2011, pour lecture et amendement, afin d'aboutir à un projet définitif qui serait soumis au vote des associations au plus tard lors de l'AG 2012.(possibilité d'AG extraordinaire... ?).

**Eléments de réflexion sur la recherche d'une représentativité unique du monde parachutiste :**

### **L'existant :**

1949, création de la C.F.A.P, Confédération Française des Associations Parachutistes, puis Comité de Liaison des Associations Parachutistes (C.N.L.A.P), la Fédération Nationale des Associations Parachutistes (F.N.A.P) voit le jour en 2002. la FNAP c'est 40 associations ou amicales (régimentaires, spécifi-

ques ou régionales) représentant environ 12 000 adhérents plus l'UNP ;

Créée en 1963, l'UNP avec environ 10000 adhérents, c'est une organisation soutenue par une structure administrative éprouvée et des sections départementales qui quadrillent le territoire national, dont 1 es adhérents s'inscrivent dans une démarche individuelle, mais dont les statuts permettent d'accueillir en partenariat les associations qui le souhaitent en parfaite autonomie (amicales 8°, 17°, 1°RTP).

D'où une géométrie bancale qui pose d'emblée, à la fois le problème de la représentativité et celui de la cohérence de l'ensemble ; Il faut préciser ici que plus d'un millier des adhérents de l'UNP sont également membres d'une ou de plusieurs amicales.

### **Constat :**

Au terme d'une décennie d'expérience, le constat est sans appel : la fédération (FNAP) demeure largement inconnue et ses capacités d'action sont des plus limitées du fait même du concept qui a présidé à sa création : son Conseil National n'est que le mandataire de ses membres actifs. Parallèlement, l'UNP forte d'un statut d'utilité publique, dispose aujourd'hui, de structures nationales solides et efficaces, édite une revue de grande qualité, et regroupe sur l'ensemble du territoire national tous les anciens parachutistes qui souhaitent manifester leur identité générale de parachutiste.

### **Enjeux :**

Donner à l'ensemble de notre communauté une représentativité suffisamment forte, dans une société où la classe politique et ses dirigeants ne sont sensibles qu'au poids des entités représentant un nombre d'adhérents respectable et sachant s'exprimer avec la vigueur nécessaire, que ce soit dans les médias ou dans le cadre d'interpellations directes de responsables nationaux et locaux.

### **Postulat :**

La nécessaire union des Amicales et Associations parachutistes ne peut en aucun cas aller à l'encontre de leur identité, de leur indépendance et de leur autonomie. L'égalité des voix lors des votes des Amicales et Associations restent un postulat intangible.

### **Défi :**

Le groupe de travail qui vient d'être créé devra donc tenir compte de nombreux paramètres afin d'arriver à proposer à notre communauté un projet répondant à nos attentes tout en respectant l'autonomie de chacune des associations existantes. Cela devra t il passer par quelques sacrifices ?

Je tiens à la disposition de ceux qui le souhaitent les différents écrits qui ont conduit à cette présentation forcément très résumée !!

Le moment venu, si vous le voulez bien lorsque ce projet sera soumis à notre lecture je vous consulterai autant de fois que nécessaire afin de préciser la position de notre amicale.

Dans l'immédiat lors de notre assemblée générale du mois de Mai je vous demanderai de répondre à deux questions :

Approuvez-vous l'idée d'un rapprochement en une seule entité de la FNAP et de l'UNP selon des modalités qui restent à définir et qui devront avoir l'assentiment de tous ?

En cas de réponse positive, donnez-vous mandat au président de l'amicale et à son CA pour se prononcer en votre nom sur le travail collectif qui va être entamé ?